



Le mardi 4 mars 2025

Marché de Prévoyance 2026-2031

Le CDG 54 a constitué un comité de pilotage et suivi (CPS) dans le cadre du lancement du marché Prévoyance 2026-2031, il est composé des représentants des syndicats et des représentants des employeurs.

Ce CPS devait participer à l'élaboration du cahier des charges.

Mais cela ne s'est pas passé comme cela, on nous a présenté le cahier des charges le lundi 3 mars 2025 en sachant que l'envoi pour publicité était fixé au mercredi 5 mars 2025.

Aucune possibilité d'amender ce cahier des charges !!! A ce jour, mardi 4 mars nous n'avons pas été destinataire du cahier des charges...

Ce cahier des charges prévoit une baisse drastique de la participation employeur, **on passerait d'une participation de 20,70 euros à 7 euros par mois!!!!**

Nous souhaitons une indemnisation en incapacité et invalidité sur l'offre de base et non à 90 % comme proposé dans le cahier des charges.

**La CGT dénonce ce simulacre de démocratie.
La CGT ne négociera pas la régression sociale!!!!**



Rejoignez-nous
POUR LA DEFENSE DE NOS
INTERETS COLLECTIFS

COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT 54
2 rue Drouin – 54000 NANCY
Tél. 06.02.09.24.41 – mail : cgtcsd54@gmail.com